

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

SEANCE du 16 avril 2026

Date de convocation : **L'an deux mil vingt-six**
13/04/2026 **Le treize avril à vingt heures trente minutes**
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en
séance publique sous la présidence de

Date d'affichage : Jean-François PEROCHEAU, Maire
13/04/2026

Etaient présents : Jean-François PEROCHEAU, Maire

En exercice : 19

Présents : 18

Absents : 01

Votants : 19

Mmes, MM CLERC Cécilia, MÉCHINEAU Jean-Luc, De PARSEVAL Anne,
MONNERON Yann, BIRON Olivier, FOLLIOU Florine,
GUYOT Jean-René, FERRÉ Clémentine, MALRIEU Jérôme, LE GOYET
Géraldine, NÉAU Pierre, BARRETEAU Gladys, PROUTEAU Romain, BUTTNER
Jason, CHOISNET Frédérique, DEGRELLE Guillaume, BOISRAMÉ Magalie.

Pouvoirs : 01

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MME ROBIN Myriam.

Absent : --

Madame Myriam ROBIN a donné pouvoir à Monsieur Yann MONNERON
MME Cécilia CLERC a été élue secrétaire de séance.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Après avoir entendu le rapport de M. le maire,
Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

Les listes déposées sont les suivantes :

- **Liste A** composée de Mmes et MM, membres titulaires :
 - o MECHINEAU Jean-Luc
 - o BIRON Olivier
 - o GUYOT Jean-René

- Mmes et MM, membres suppléants :
 - o FOLLIOU Florine
 - o LE GOYET Géraldine
 - o DE PARSEVAL Anne

- **Liste B** composée de Mmes et MM, membre titulaire :
 - o BUTTNER Jason

- Mmes et MM, membres suppléants :
 - o Absence de candidat



Il a été procédé au vote à scrutin secret ainsi qu'au dépouillement.

Les résultats sont les suivants :

1°) - **Membres titulaires et suppléants :**

sièges à pourvoir (SAP) : ...6

suffrages exprimés (SE) : 19

Quotient électoral (QE) : suffrages exprimés/nombre total de sièges à pourvoir : $19/6=3.16$

nombre de voix obtenues par la liste A (VA): 15

nombre de voix obtenues par la liste B (VB) : 04

➤ Répartition des sièges Le nombre de siège(s) obtenu(s) (SO) par chaque liste est égal au nombre entier du quotient qui résulte de la division du nombre de voix obtenues par le quotient électoral.

Liste A : $VA/QE = 15/3.16 = 4.74 = 5 = SOA$

Liste B : $VB/QE = 04/3.16 = 1.26 = 1 = SOB$

Cette première répartition permet :

- à la liste A d'obtenir 5 sièges
- à la liste B d'obtenir 1 siège

Le total des sièges pourvus est de : 6 siège (s)

2°) - **Sont élus à la commission d'appel d'offres :**

Membres titulaires

-MECHINEAU Jean-Luc

-BIRON Olivier

-BUTTNER Jason

Membres suppléants

-GUYOT Jean-René

-FOLLIOT Florine

-LE GOYET Géraldine

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-François PEROCHEAU

Le Secrétaire de séance,
Cécilia CLERC

